

Informations brèves du CJB de sa séance du 25 mai 2016 : Election du Bureau

La Neuveville, le 26 mai 2016

Election du Bureau du CJB

Le CJB réuni en assemblée plénière a procédé à l'élection de son Bureau pour la période allant du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Maurane Riesen a été élue à la présidence du CJB pour l'année législative à venir, elle succède ainsi à Pierre Alain Schnegg. Marcelle Forster accède à la vice-présidence, Willy Sunier et Roland Benoit ont été nommés en qualité d'assesseurs. Roland Benoit entre au Bureau en cours de législature suite à la démission de Pierre Alain Schnegg, élu au Conseil-exécutif du canton de Berne.

Une conférence de presse de changement de présidence sera organisée à l'intention des médias le 8 juin 2016 à Sonceboz en présence de la présidente élue et du président sortant.

Modification de la Constitution du canton de Berne

Le CJB soutient la modification de la Constitution proposée par la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE) du Grand Conseil et plus particulièrement la proposition de doubler les compétences financières du Conseil-exécutif et du Grand Conseil par rapport aux seuils actuels. Le CJB propose que les compétences financières des Directions cantonales soient également doublées en parallèle à celles du Conseil-exécutif et du Grand Conseil.

Extension du périmètre d'action du CAF

Le CJB soutient l'extension du périmètre d'action du CAF à l'arrondissement administratif de Biel/Bienne et ses 19 communes qui comptent toutes une minorité francophone entre 2 et 44 pour cent de la population. Ainsi, l'extension du périmètre d'action du CAF permettra de mieux tenir compte des quelque 27'000 francophones répartis dans tout l'arrondissement administratif de Biel/Bienne, ce qui va dans le sens d'un renforcement de la minorité francophone du canton de Berne comme le préconise le projet de développement du statut particulier.

Réseau égalité Berne francophone

Le CJB salue la volonté du canton de Berne de vouloir renforcer les efforts liés à l'égalité entre femmes et hommes dans le Jura bernois et la Berne francophone ainsi que l'objectif annoncé d'améliorer l'ancrage local et les relations avec les partenaires et les spécialistes dans le Jura bernois et à Bienne. Le CJB approuve également la modification correspondante de l'Ordonnance sur l'organisation et les tâches de la Chancellerie d'Etat avec une seule remarque.

Réorganisation des succursales ORP du canton de Berne

Le CJB s'est prononcé hier en faveur de la réorganisation de la structure organisationnelle des ORP du canton de Berne proposée par le beco. D'une part, le CJB regrette bien évidemment la fermeture envisagée des succursales ORP du Jura bernois (Moutier, St-Imier, La Neuveville) et ainsi donc la suppression d'un service de proximité immédiate. D'autre part, il a été sensible aux arguments de nature économique et organisationnelle avancés par le beco et considère, finalement, qu'un service de proximité peut raisonnablement continuer à être garanti depuis l'ORP de Tavannes. Le CJB néanmoins qu'une indemnité de déplacement soit envisagée pour les personnes devant se rendre à l'ORP de Tavannes.

Autres dossiers

Dans sa séance du 25 mai 2016, le CJB a également :

- Pris position en faveur de la nomination de Grégoire Vuilleumier au sein de la Commission intercantonale de littérature.
- Ecrit à la Chancellerie d'Etat au sujet des modifications législatives nécessaires dans le cadre du projet statu quo+.
- Attribué à la section Economie publique le mandat de s'intéresser à une démarche dans le domaine de l'économie présentielle.
- Préavisé favorablement la nomination d'un nouveau membre au sein de la Commission cantonale du marché du travail.
- Octroyé des subventions pour un montant total de 276'420 francs (pour plus d'informations se référer au communiqué de presse : Subventions du mois de mai 2016).

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73